



TILLOY les Mofflaines



Le bulletin
d'info
Avril 2021

Un village aux portes de la ville



Sommaire

Page 2 : Le mot du maire

Page 3 : Le coin aux nouvelles

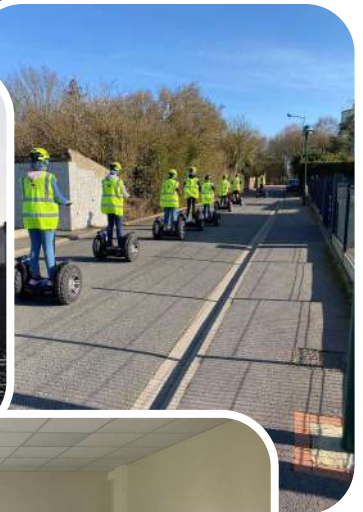
Page 7 : Le sujet qui fâche

Page 7 : Projet à venir et travaux

Page 10 : La tribune libre

Page 11 : Focus sur les finances

page 14 : La jeunesse



Le Mot du Maire



Chères Tilloysiennes, chers Tilloysiens

Il y a un peu plus d'un an, la France enregistrait son premier cas de Covid. Depuis, la face du monde a changé. La lutte contre cette pandémie est au centre de nos préoccupations. Elle nous rappelle les plus grandes épidémies de l'Histoire.

Comme le reste de la planète, Tilloy vit à l'heure des décisions sanitaires qu'impose la pandémie. Des mesures aux impacts économiques et sociaux considérables, difficiles à accepter dans un premier temps, mais que l'on sait nécessaires. Aucun pays voisin n'y échappe.

Comme le reste de la France, nous déplorons de ne pas avoir encore assez de vaccins. Avec l'aide du personnel communal, le conseil municipal et les membres du CCAS, j'ai souhaité que nous nous préoccupions des habitants de plus de 75 ans pour faire en sorte que tous soient vaccinés. Aujourd'hui ce sont plus de 80% des plus de 75 ans de notre commune qui ont eu au moins une première injection. Je tiens aussi à remercier la Communauté Urbaine et notamment l'équipe promotion de la santé qui nous aide dans cette démarche.

Je souhaite également, une nouvelle fois, exprimer en votre nom à tous, l'immense gratitude que nous avons pour nos soignants, qu'ils soient hospitaliers ou libéraux. Je pense aussi à nos commerçants, nos entreprises qui subissent de plein fouet les effets de cette crise. Au delà des aides mises en place par la CUA, le conseil municipal envisage de reconduire la réduction de 50% sur la taxe locale sur la publicité.

Enfin, nous pouvons mesurer les contraintes pour les familles et nos enseignants. Cette pandémie marquera aussi nos jeunes qui, s'ils sont moins sévèrement atteints par le virus, ont le sentiment d'être une génération privée de son insouciance. Elle isole nos anciens de leurs proches. Et il nous faut être d'autant plus vigilants sur l'application des gestes barrières pour espérer que cette triste page se tourne le plus vite possible.

N'oublions pas toutefois que la vie municipale continue. Ce mois a été marqué par le vote du budget. J'avais l'habitude de vous présenter les projets au cours d'une réunion publique mais comme vous pourrez le comprendre ce ne sera pas possible. Nous pouvons toutefois en parler au travers de nos rencontres ou en m'adressant un mail ou par tout autre moyen à votre convenance.

A propos de communication, nous allons mettre en place un nouveau logiciel qui vous permettra de vous tenir informé en temps réel, vous aurez aussi la possibilité de saisir les services de la mairie pour tout problème que vous pourrez rencontrer.

Le budget qui a été adopté va nous permettre de poursuivre la réalisation de nos engagements, salle Pierre de Coubertin, parcelle du château d'eau, rénovation du parking de la salle polyvalente, aménagement du parc, aménagement de la rue de Wancourt... A la lecture de ce périodique, vous pourrez découvrir les projets qui seront entrepris cette année.

Malgré la pandémie, nous avons souhaité maintenir le lien social, ainsi nous avons maintenu notre centre de loisirs et avons proposé à nos ados des activités.

Pour rompre l'isolement de nos seniors et en lien avec la CUA, deux services civiques auront pour mission pour ceux qui le souhaitent de leur rendre visite.

Pour mieux comprendre la problématique des seniors, nous avons missionné des étudiantes de l'institut régional des travailleurs sociaux. Je reviendrai vers vous pour vous communiquer les résultats de leur étude.

Enfin réjouissons nous, pour la deuxième années consécutive, nous avons obtenu la première place dans le cadre du label "villes et villages où il fait bon vivre" dans la catégorie communes de 500 à 2000 habitants. Si j'utilise le nous c'est parce que ce label est le fruit du travail de tous, équipe municipale, services de la mairie, associations et vous habitants qui contribuez au bien vivre ensemble.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer.

Le maire

Didier Michel

le coin aux nouvelles

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2021 COMPTE-RENDU SUCCINCT

Étaient présents : Monsieur Didier MICHEL, Monsieur Dominique AUCREMANNE, Madame Marie-Thérèse AUCREMANNE, Madame Isabelle COLART, Monsieur Manuel DA SILVA VIHNAS, Madame Morgane DELY, Monsieur Nicolas GUFFROY, Madame Jacqueline GUIMART, Madame Fabienne HOULBERT, Monsieur Frederic LHEUREUX, Monsieur Maxime SIBILLE, Monsieur Cédric VANDOOREN, Monsieur David MUCHEMBLED.

Étaient excusés : Madame Virginie BEUGNET a donné procuration à Madame Morgane DELY, Madame Maryse CAUWET a donné procuration à Monsieur David MUCHEMBLED.

Était absent :

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire a ouvert la séance.

Madame Morgane DELY a été nommée secrétaire de séance.

Après la mise aux voix des différents points à l'ordre du jour, l'assemblée, après avoir délibéré, s'est prononcée :

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé.

1. Approbation du compte de gestion 2020 dressé par le Receveur Percepteur (Adoptée à l'unanimité)

2. Vote du Compte Administratif 2020 (11 voix pour et 2 abstentions Monsieur David MUCHEMBLED, Madame Maryse CAUWET)

3. Affectation des résultats 2020 (13 voix pour et 2 abstentions Monsieur MUCHEMBLED, Madame CAUWET)

4. Fixation des taux d'imposition qui demeurent inchangés (Adoptée à l'unanimité)

5. Vote du Budget (13 voix pour et 2 abstentions Monsieur MUCHEMBLED, Madame CAUWET)

6. TLPE Tarifs 2022 (Adoptée à l'unanimité)

7. Tarification cantine (Abaissement des tarifs pour les familles dont le quotient familial est le moins élevé). (Adoptée à l'unanimité)

8. Validation du tableau des emplois (Adoptée à l'unanimité)

9. Modification Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (Adoptée à l'unanimité)

10. Pacte de gouvernance CUA (Adoptée à l'unanimité)

11. Vente de stères de bois issue du projet d'aménagement de la parcelle du château d'eau (Adoptée à l'unanimité)

12. Demande de subvention fonds d'intervention des enjeux écologiques territoriaux (travaux aménagement dans le parc R.Lefrère) (Adoptée à l'unanimité)

13. Demande de subvention FARDA travaux parking salle polyvalente (Adoptée à l'unanimité)

14. Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité, de fournitures et de services associés. (Adoptée à l'unanimité)

Point divers :

Recrutement Ludothèque.

Reprise Voirie Nexity Jardins d'Hélène.

La dernière séance du CCAS a permis de dresser le bilan de l'année écoulée.

En 2019 le montant des attributions du CCAS s'élevait à 39.478,61€

En 2020 le montant des attributions du CCAS s'élève à 52.788,07€

L'augmentation de 33,71% est due à plusieurs facteurs :

-L'augmentation du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité et du RSA qui ont obtenu en fin d'année l'aide sur l'achat de vêtements et de chaussures .

-Le nombre de demandeurs de la bourse étudiant a été multiplié par deux.

-La revalorisation de l'allocation chauffage pour les personnes âgées qui est passée de 100€ à 150€.

-Le nombre de jeunes bénéficiant du « pass.-jeunes » a progressé. 75 jeunes en profitent ce qui leur permet d'accéder aux activités proposées par la ville d'Arras et les communes adhérant au dispositif.

-En 2020 pour inciter les habitants à exercer une activité sportive, le CCAS a pris en charge une partie du montant des licences sportives auprès de 120 bénéficiaires.

-Pendant le premier confinement, le CCAS a assuré une aide alimentaire d'urgence à 74 familles.

la jeunesse au service du cadre de vie

Enzo réalise son service civique au sein de la commune. Il travaille chaque jour sur différents dossiers en lien avec le développement durable

Comme la possibilité de faire de notre commune un refuge LPO (ligue de protection des oiseaux) , création d'un arboretum, ou encore la valorisation de la ferme et du patrimoine communal. Ce jeune homme en reconversion s'investit pour notre cadre de vie.

Nous savons qu'il apprécie sa mission, et nous espérons que cette expérience lui sera profitable dans ses futurs projets.



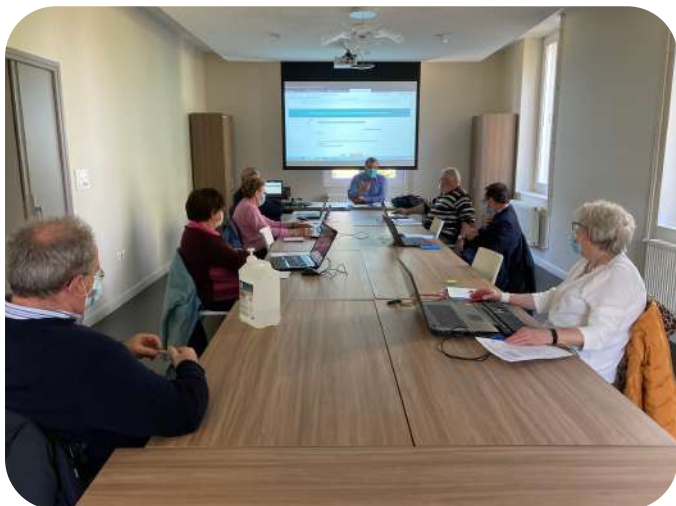
Rompre l'isolement des personnes âgées est une préoccupation du CCAS. Aussi nous avons souhaité rejoindre l'initiative coordonnée par le service cohésion sociale de la Communauté Urbaine d'Arras.

Depuis fin mars, Deux jeunes en service civique rendent visite aux séniors « en situation d'isolement ».

Ces visites de convivialité ont lieu tous les 15 jours et permettent de rencontrer les personnes qui en ont fait la demande.

Les séniors qui le souhaiteraient peuvent en faire la demande auprès des services de la mairie.

Lutte contre l'illectronisme.



En 2019, une enquête avait été menée par des étudiantes de l'IRTS (institut Régional de formation des Travailleurs Sociaux) dont l'objectif était de pointer les difficultés rencontrées par la population de Tilloy dans le domaine de l'informatique.

Cette enquête a permis aux membres du CCAS de décider de la mise en place d'une formation permettant d'aider les tilloysiens à surmonter certaines difficultés en particulier, remplir les dossiers administratifs en ligne : (CAF, Pôle emploi, Impôts, sécurité sociale etc...).

En partenariat avec le cyber centre de Saint Laurent Blangy, Une première session dite « test » s'est déroulée pendant les vacances de février. Un premier bilan a été réalisé. Des conclusions sont en cours d'élaboration et permettront d'assurer la prochaine session qui devrait se dérouler en septembre 2021. Cette formation devrait porter sur le traitement des dossiers administratifs en ligne, l'utilisation d'une boîte mail, les réseaux sociaux, la parentalité.....



Permanence Maison Habitat Durable

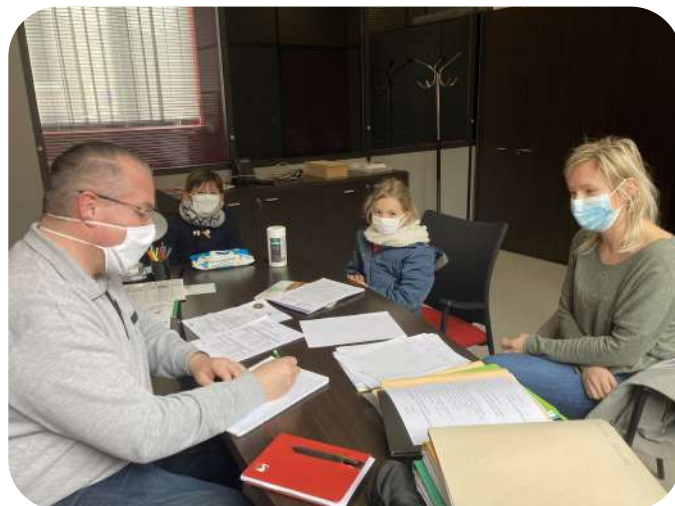
C'est au cours du mois de mars que s'est tenue la permanence de l'habitat durable. Ainsi les spécialistes ont pu accueillir une dizaine de personnes.

Au cours de chaque entretien, ceux ci ont pu présenter les solutions et les aides financières possibles, pour les projets d'amélioration des logements: rénovation énergétique, adaptation au vieillissement.

Ce service de la Communauté Urbaine d'Arras est neutre, gratuit et indépendant.

Sachez aussi que la Maison de l'habitat durable vous accueille toute l'année sur rendez-vous au siège de la Communauté Urbaine d'Arras :

0 800 62 62 62. Ce numéro vert (appel gratuit depuis un poste fixe) est disponible en semaine de 9h à 12h30. En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message sans oublier d'indiquer vos coordonnées pour pouvoir être rappelé.



Des étudiantes de l'IRTS en stage sur la commune

La population française vieillit. La part des personnes âgées de 65 ans ou plus y est passée de 13,9 % en 1990 à 18,8 % en 2016. Ce vieillissement affecte toutefois différemment les territoires français. Pour notre commune, la part des plus de 75 ans s'élève à 6,8% contre 9,3% pour la France.

La part des seniors de plus de 80 ans vivant seuls a progressé de 3% entre 2010 et 2015 et s'élève à 30%. L'isolement, l'accès aux services sont des enjeux majeurs.

Pour mesurer tous ces enjeux et pendant un peu plus de trois mois, la municipalité accueillera six étudiantes de l'Institut Régional des Travailleurs Sociaux (IRTS) Leur stage portera sur une analyse des besoins et problématiques que rencontrent les personnes âgées. (logement, isolement, repas, services, dématérialisation....) Pour permettre cette étude, les stagiaires procéderont à l'élaboration d'un questionnaire et iront à la rencontre des seniors.

Ainsi et en s'appuyant sur leurs besoins, cette analyse devrait permettre la mise en place d'actions concrètes.

Les habitants concernés recevront par courrier un questionnaire qui leur appartiendra de compléter.



La Ludothèque

Le second étage du manoir a été complètement rénové. C'est de cet endroit que Monsieur Michel a présenté ses vœux 2021 par internet. Les habitants de Tilloy ont été interrogés sur l'avenir de cette partie du manoir. Le projet de la ludothèque a été plébiscité.

Une ludothèque est un espace de jeux où l'on peut jouer sur place, emprunter des jeux, avoir des temps d'animations proposés aux vacances. L'éventail de jeux est important : jeux de sociétés, jeux de constructions, jeux de motricité, jeux de rôle (déguisements, marionnettes) jeux d'extérieur etc...

Les jeux s'adressent aux enfants, aux adolescents, aux adultes et aux seniors. Grâce à la ludothèque nous souhaitons vivre et promouvoir l'intergénérationnel à Tilloy.

Madame Christelle Mutin, ludothécaire, a été embauchée récemment. Actuellement elle travaille sur la mise en place de la ludothèque qui devrait ouvrir au public pour le mois de septembre.



Le sujet qui fâche



Le parc du Manoir

Nous apprécions tous le parc du manoir et d'autant plus pendant les jours de confinement. Cet espace public géré par la commune doit pour profiter à l'ensemble être soumis à des règles strictes et de bon sens.

Les déchets doivent être emportés et ne pas être déposés dans le bois ! Des poubelles sont à votre disposition, de même il n'est pas normal de retrouver des masques au sol potentiellement contaminés alors que le pays doit faire face à une crise sanitaire !

Il est également anormal de retrouver des déjections canines dans les massifs ou dans les graviers de l'aire de jeux, de voir des chiens se baigner dans la mare où nous espérons voir prochainement des libellules ou des batraciens !

Il est nécessaire d'éviter les regroupements et les nuisances sonores.

Cet espace est un espace naturel à protéger et à valoriser pour les générations futures.

Nous sommes tous acteurs de son devenir !

Projets à venir et travaux

Rétrocession de la voirie Jardin d'Hélène

Les jardins de Tilloy correspondent aux rues du verger d' Hélène et de la tourelle. Ce lotissement a été réalisé il y a quelques années par un lotisseur privé, NEXITY. Après plusieurs rebondissements, nous allons enfin pouvoir rétrocéder la voirie

La voirie fera prochainement partie du domaine public. Et sa gestion incombera à la Communauté Urbaine d'Arras. Nous aurons ainsi un suivi de proximité pour gérer l'aspect technique comme la pompe de relevage des eaux usées.



La parcelle du château d'eau.



Notre commune prospère !

Après la construction de la tranche 1 du château d'eau, les tranches 2 et 3 sont déjà très avancées.

Nous souhaitons intégrer pleinement ces nouvelles constructions à notre village.

Pour permettre cette intégration et sécuriser au maximum les déplacements, il a été décidé de réaliser une seconde voie d'accès pour éviter l'effet "cul de sac" et « désenclaver » ce lotissement.

Une nouvelle voie de circulation va voir le jour sur la parcelle communale du château d'eau accompagnée d'une voie réservée aux piétons et vélos afin de favoriser les cheminements doux dans le village.

Cette voie douce sera en relation avec les différentes voyettes de notre commune notamment par le chemin de la bascule.

Cette parcelle accueillera également un espace vert avec un mobilier urbain favorisant le bien-être en plein air.

Dans un projet initial, nous avons prévu la construction d'une dizaine de maisons. Les échanges, lors de l'avant dernière séance du conseil municipal nous ont conduit à réduire l'urbanisation tout en conservant la maîtrise foncière de l'opération.

Ainsi et afin de pas amputer le budget communal, la vente de 4 parcelles viabilisées nous permettra ainsi d'équilibrer la dépense d'investissement de cette opération évaluée à 250 000€ et de financer l'aménagement du parc.

Le dossier est assez complexe mais il permettra à terme une belle cohésion communale.

Le fleurissement

Le printemps a montré le bout de son nez... C'est le moment de commencer le fleurissement de notre commune. Nous avons entrepris de créer de nouvelles zones fleuries sur la rue d'Immercourt, la rue du Noble, dans la Bocagine, la Cour au bois et la pointe de Beurains dans un premier temps.

Cette année nous remettons notre 2ème fleur en jeu pour le concours des villes et villages fleuris obtenue il y a déjà 4 ans, c'est l'occasion de nous montrer impliqués dans l'embellissement de notre commune

L'aménagement durable de notre cadre de vie dans le respect de la biodiversité, sa gestion différenciée, le cachet de nos habitations et également la propreté de notre commune font partie des nombreux critères pour prétendre au maintien de ce label très sélectif.

Votre participation est précieuse en continuant de prendre soin de notre environnement.



L'extension de la ZI EST a fait l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées. Il a aussi été organisé une réunion publique le 16 décembre 2020.

Le bilan de la concertation sur l'extension de la ZI Est a réuni :

- 14 observations par courriel ;
- 1 observation dans le registre de concertation en mairie de Saint Laurent Blangy
- 11 interventions au cours de la réunion publique.

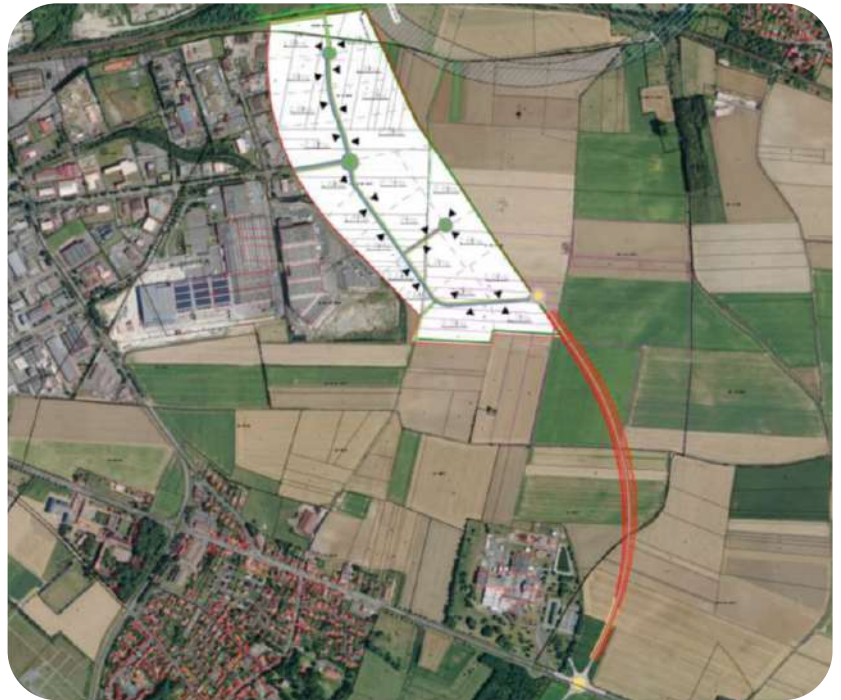
Toutes ces remarques peuvent être regroupées selon quatre thématiques :

- la thématique agricole
- la thématique accessibilité du secteur,
- la thématique environnementale
- et la thématique développement économique.

De plus, des exploitants agricoles se sont exprimés, des observations ont été inscrites dans le registre de concertation concernant leurs craintes vis-à-vis de la perte de foncier agricole.

La communauté Urbaine apportera des réponses au regard des documents d'urbanisme SCOT et PLUi qui ont classé ce secteur en zone de développement économique.

En matière de Foncier, la CUA travaille sur un mécanisme de compensations foncières au bénéfice de la profession agricole.



Concernant la problématique d'accessibilité du site et plus généralement du territoire environnant et pour répondre aux craintes de saturation du réseau, la CUA a rappelé que ce développement se réalisera avec l'accompagnement d'une politique de déplacement ambitieuse grâce à:

•L'aménagement de la future zone d'activités, avec sa future desserte par un barreau connectant la RD 939 à la future extension,

•La réalisation des aménagements dits « Contournement de Tilloy » réalisés par le Département.

•La mise en œuvre d'une politique volontariste de la collectivité et des entreprises en faveur des modes de transports alternatifs à la voiture (modes doux, covoiturage, transports en commun...)

De plus, un Travail avec le département et la SANEF est en cours pour obtenir la mise en gratuité de tronçons des autoroutes A1 et A26 entre les trois gares de péage.

Ces actions, permettront de ne pas aggraver la situation sur la RD 939, voire même d'apaiser le trafic sur la commune de Tilloy les Mofflaines en dégageant le trafic poids lourd intense.

D'autres observations ont été émises sur la thématique environnementale faisant référence notamment à l'imperméabilisation des sols, ou encore au réchauffement climatique. Sur ce point, la CUA souhaite minimiser les impacts :

- en imposant la gestion des eaux pluviales par infiltration et en compensant le développement par une politique environnementale qui portera sur un aménagement des 9 ha du Parc Burien et la renaturation des 20 ha du site Meryl Fiber.

En dernier lieu, des réserves sont exprimées sur l'impact de l'extension en terme de créations d'emplois. La programmation économique choisie, associée à un découpage parcellaire apportera une réponse positive pour la création d'emplois sur le territoire communautaire aux fins de respecter l'objectif de la CUA de 20 emplois/ha.

Passage en LED de l'éclairage public

L'éclairage public tient une part importante dans le budget des communes. Pour réaliser des économies sur ce poste stratégique et réduire notre facture d'énergie, votre conseil municipale a opté pour un déploiement de l'éclairage public à LED. En effet, Selon l'Ademe, l'éclairage public représente à lui seul 37 % de la facture d'électricité totale des collectivités territoriales). Cette démarche s'inscrit dans une démarche de transition énergétique.

Cette année, c'est au tour de l'avenue d'Immercourt, de la rue du noble, de la rue de Wancourt, de la rue de Neuville, du chemin de la bascule de passer en éclairage public en LED.

Nous poursuivons ainsi la politique que nous avons mis en œuvre pour réduire la consommation d'énergie et diminuer ainsi notre empreinte carbone.



La tribune libre

Nous espérons que vous allez tous bien ainsi que vos familles

TILLOY
2020
UN AVENIR
DURABLE & COLLECTIF

A l'occasion des fêtes de Pâques nous avons contribué à la distribution des friandises en compagnie d'Olaf (Crise sanitaire oblige)

*De très bon moments, avec de magnifiques souvenirs dans les yeux émerveillés des enfants
Un grand merci à tous les enfants et leurs parents pour leur accueil et les échanges chaleureux.*



Une bonne nouvelle est arrivée : notre village est classé 1er village où il fait bon vivre dans le département du Pas de Calais pour la seconde fois.

Le travail réalisé par les équipes qui se sont succédé porte aujourd'hui ses fruits. Nous tenons à saluer tous ceux qui de près ou de loin, équipes municipales, employés communaux, membres associatifs, bénévoles, professeurs des écoles, habitants ont contribué à cette belle récompense.

Le Village demeure et il reste quelque chose de chacun dans ses bâtiments, ses arbres, ses champs.

Prenez bien soins de Vous et de Vos PROCHES

*A bientôt, l'équipe Tilloy un avenir durable et collectif : Seul on va vite mais ensemble on va plus loin
Suivez-nous sur Facebook !*

Focus sur les finances

Le Budget primitif 2021.

Le 23 mars dernier, le conseil municipal a adopté le budget primitif 2021 de la commune par 13 voix pour et 2 abstentions.

Didier MICHEL, maire, assisté de Jacqueline GUIMART, conseillère déléguée aux finances, ont précisé aux élus que la préparation du budget 2021 avait donné lieu à deux réunions de la Commission des Finances dans le cadre du débat d'orientation budgétaire.

LE CONTEXTE :

Ce budget a été construit dans le contexte particulier de **la crise sanitaire de la Covid 19** que nous subissons depuis plus d'un an aujourd'hui.

Cette crise a eu de nombreuses répercussions directes sur la vie de notre collectivité à plusieurs égards tant sur le plan humain que sur le plan économique.

Durant l'année 2020, les services scolaires et périscolaires ont été arrêtés plusieurs mois, le programme des fêtes et cérémonies a été totalement bouleversé, les locations de salles ont été annulées et pour la sécurité de tous, des masques, produits d'entretien et désinfectants ont été achetés. Des soutiens économiques ont été décidés pour soutenir les entreprises locales et pour aider la population.

Le surcoût de ces multiples conséquences sur le budget de fonctionnement de l'année 2020 peut être évalué à près de 65.000 €.

Le programme d'investissement a également été perturbé par cette crise et plusieurs projets ont dû être reportés à l'année 2021.

Le suivi maîtrisé des dépenses au cours de l'année 2020 ainsi que les conditions particulières induites par la crise sanitaire permettent le report des sommes suivantes sur le budget 2021 : 546.542 € résultant du budget de fonctionnement et 248.842 € résultant du budget d'investissement.

LES PRINCIPES DIRECTEURS DU BUDGET 2021 :

Les principes qui ont présidé à l'élaboration du budget 2021 sont réaffirmés et se résument ainsi :

- la poursuite de la démarche engagée depuis le mandat précédent d'une volonté de maîtrise globale des dépenses de fonctionnement afin de préserver une capacité d'autofinancement de nos projets d'investissement,
- la stabilité des taux d'imposition communaux,
- la modernisation et l'amélioration durable du patrimoine communal et des services aux habitants par les investissements (le manoir et son parc, la salle de sports, les équipements publics, l'entretien de la voirie ...),
- l'optimisation des ressources de la commune par la recherche de financements extérieurs et de solutions innovantes.

LE BUDGET 2021 :

Le budget 2021 s'élève à **5,018 millions d'euros** ainsi répartis :

- **3,117 millions d'euros** en fonctionnement (les recettes fiscales et dotations de la CUA représentent 69,5 % des recettes de fonctionnement).

- **1,901 million d'euros** en investissement

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement :	3.117.072,84 € (Recettes fonctionnement)	1.816.450,00 € (Fonctionnement courant) 132.000,00 € (Frais financiers) 1.168.622,84 € (Épargne brute)
Investissement :	1.168.622,84 € (Épargne brute) 733.000,00 € (Recettes investissement)	93.000,00 € (Remboursement dette) 1.593.000,00 € (Inv. hors dette)
TOTAL :	5.018.695,68 €	4.803.072,84 €
	→	←
	Fonds de roulement :	
	215.622,84 €	

Il est à noter que les dépenses prévues au seul fonctionnement courant de la commune (hors frais financiers) sont totalement contenues. Seule une augmentation de 8.600 € est programmée (+4,8%) et ce, malgré les contraintes sanitaires qui continuent de s'imposer à nous. Cette volonté permanente de maîtrise permet de verser la somme de 1,168 million d'euros à la section d'investissement.

Par ailleurs, dans le souci permanent d'alléger au maximum les charges financières de la commune, des dossiers ont d'ores et déjà été déposés auprès de l'État (DSIL), de la Région, du Département (FARDA), de la CUA et de la Fédération Départementale d'Énergie (FDE) pour l'obtention de subventions.

Ce recours aux aides publiques nous permet d'espérer a minima l'obtention de 500.000 € notamment pour les chantiers de passage au LED de l'éclairage public et la rénovation de la salle de sports.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de cette présentation et le détail du budget sur le site internet de la commune.

Détail sur les investissements 2021

Malgré le contexte difficile, les projets d'investissements sont nombreux. Ils permettront à l'équipe municipale de respecter ses engagements.

Voici les projets principaux qui ont été budgétisés sur cette année 2021 et qui verront le jour prochainement :

- Aménagement et équipement de la ludothèque pour 114 000€.
- Passage en LED des rue de Neuville, Wancourt, du noble, Damez, avenue d'Immercourt, chemin de la bascule et chemin de service.
- Développement de la fibre pour les bâtiments communaux pour 13 000€
- Mise en place de mobilier urbain pour 60 000€
- Aménagement de la dernière voyette qui relie la rue d'Arras et l'avenue Charles de Gaulle pour 34 000€
- Provisionnement pour la rénovation de la salle de sport pour 250 000€ qui s'ajoute au 350.000€ déjà budgété en 2020.
- Réfection de la pâture de la ferme, de la cascade , des parkings de la salle polyvalente et réalisation d'un boudrome dans le parc du manoir pour 240 000€
- Mise en place de serrures magnétiques pour 50 000€
- Aménagement de la parcelle du château d'eau pour 250 000€
- renforcement de la vidéoprotection pour 30 000€

Pour ce qui concerne la voirie, l'aménagement de la rue de Wancourt et la réfection pour partie des enrobés de la rue JC Damez et de la rue de Neuville.

Sur tous ces sujets, n'hésitez pas à prendre contact avec vos élus pour avoir des informations complémentaires.

La réforme de la taxe foncière

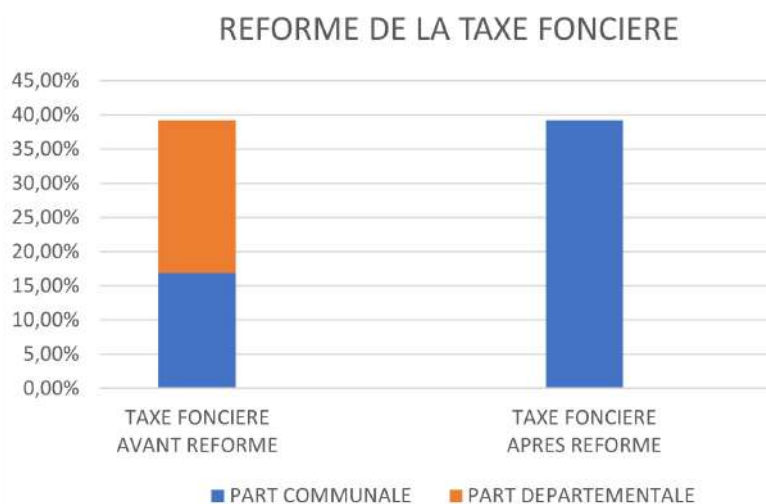
Vous le savez, de nombreux foyers sont désormais exonérés de la taxe d'habitation. Cette réforme fiscale impacte directement les finances locales puisque la taxe d'habitation est un impôt local dont les recettes entrent directement dans les ressources disponibles de la commune. Le législateur a, en conséquence, prévu un mécanisme de compensation de cette perte de recette en réformant cette fois-ci **l'impôt foncier**, autre impôt local dont les bénéficiaires sont actuellement les municipalités et le département.

Ainsi, les parts communale et départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021. Le taux communal d'imposition sur le foncier bâti (16.94%) et le taux départemental (22.26%) sont désormais regroupés au bénéfice des seules collectivités locales, soit 39,20 %.

Qu'est-ce que cela change pour les Tilloysiens ?

Pour les Tilloysiens cela ne change rien, la municipalité ayant décidé depuis plusieurs exercices de ne pas augmenter les taux d'imposition des impôts locaux, ligne de conduite qui sera tenue pour l'année 2021.

Le schéma ci-dessous illustre le pourcentage d'imposition avant et après réforme applicable aux tilloysiens.



Pour rappel, le calcul de l'impôt est la résultante de deux composantes :

- 1) **Le taux d'imposition** (39,20 %)
- 2) **L'assiette fiscale** calculée sur la valeur locative et **réévaluée automatiquement chaque année en suivant l'inflation**.

L'impôt foncier 2021 pourra donc être en légère augmentation, mais ce ne sera en aucun cas dû à l'augmentation du taux d'imposition.

Les communes sont-elles gagnantes ou perdantes avec ce dispositif ?

Cette intégration du taux départemental et la suppression du produit de taxe d'habitation implique que certaines communes sont gagnantes avec le nouveau dispositif, tandis que d'autres sont perdantes.

Pour cette raison, le législateur a décidé d'appliquer un mécanisme de reversement des communes gagnantes vers les communes perdantes. Ainsi pour les communes le produit perçu ne pourra être inférieur à ce qu'il aurait été avant la réforme.

La tarification sociale sur la cantine scolaire

En 2018, le président de la république a présenté la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

L'une des mesures phares de ce plan porte sur les tarifs de la restauration scolaire.

La cantine scolaire est à la fois un service public indispensable aux familles, notamment lorsque les parents exercent des activités professionnelles éloignées du domicile, mais également un espace privilégié d'apprentissage et d'inclusion sociale pour les enfants.

Voilà pourquoi, la municipalité a décidé depuis début 2020:

- une montée en gamme sur la qualité des repas
- une augmentation de la part de circuit court et la part du bio (50%)
- la prise en charge par la commune de l'augmentation tarifaire dûe à ces premières mesures

Et à compter de septembre 2021, il a été voté, à l'unanimité, lors du conseil municipal du 23/03/21 de baisser les tarifs de restauration scolaire pour la première tranche (QF inférieur à 617) de la manière suivante:

1.20€ en lieu et place des 2.25€ actuels pour les enfants Tilloysiens

2.10€ en lieu et place des 3.15€ actuels pour les enfants extérieurs

La crise sanitaire ayant également des conséquences sociales sur les revenus, l'emploi ou les perspectives d'emploi, nous espérons par l'augmentation de cette prise en charge apporter notre soutien aux personnes touchées ou fragilisées.

La jeunesse

Les fêtes de pâques



Une course à l'œuf particulière !!!

C'est vraiment une année que l'on peut qualifier de particulière. Les cloches de Pâques ne sont pas passées et nos jeunes pousses n'ont pas pu se rendre dans le parc du manoir et profiter de son cadre pour aller à la chasse aux œufs.

Aussi les membres du conseil municipal accompagnés de mascottes ont procédé à la distribution de quelques 140 boîtes de chocolat pour la plus grande joie de nos enfants.



Une centrifugeuse pour pour la cantine

Voilà une belle manière de réduire le gaspillage alimentaire !

La municipalité a acquis une centrifugeuse qui permet de fabriquer du jus de fruits à partir des produits qui n'ont pas été consommés au cours des repas de la cantine.

Inutile de vous dire que nos enfants ont apprécié cette initiative !

Les animations ados

Les vacances sont une occasion parfaite pour prendre le temps de découvrir de nouvelles activités.

Et parce que ces activités sont insolites, elles ne sont pas abordables par tous, votre conseil municipal les met à disposition des enfants et des adolescents au cœur de sa commune.

Vous le savez, la situation sanitaire ne nous permet pas de nous rassembler à l'intérieur, il faut donc pour occuper les jeunes, des activités en extérieur !

Au cours des vacances de février et avril, nous avons choisi d'initier les plus jeunes au Bubble foot sur le city parc et les ados aux gyropodes et aux tirs à l'arc.

Ainsi, une vingtaine d'adolescents et une trentaine d'enfants ont eu le plaisir de participer à ces activités.

En cette période compliquée pour tous, le plaisir de voir des enfants s'amuser est décuplé !

Certains n'ont pas eu la chance d'y participer car le nombre de places était restreint mais nous renouvelerons ces activités au cours des prochaines vacances.







Malgré les restrictions et les changements de protocoles sanitaires, nous avons décidé de maintenir la tenue des centres de loisirs pendant les vacances scolaires.

La municipalité tient à renouveler ses remerciements au personnel communal qui fait face à chaque changement avec toutes les lourdeurs que cela représente.

Les sorties et les activités en salle de sport n'étaient pas autorisées sur cette période de vacances ce qui n'a pas empêché de fournir à nos chers bambins des programmes bien remplis sur le thème du carnaval

-activités manuelles: création de masques, de papillons volants, d'arlequins, chapeaux de fête, clown de carnaval...

-activités culinaires: crêpes party, gâteaux au yaourt, chouquettes, cookies...

-des jeux: inter-ville, pirates des caraïbes, rallye photo, chasse au trésors...

- une séance cinéma par tranche d'âge et par semaine

-et des défilés permettant de présenter leur créations

Rendez-vous aux prochaines vacances !!!



*Quelques photos du
béguinage...*



www.tilloylesmofflaines.fr
contact@tilloylesmofflaines.fr
03 21 73 25 75

Comité de rédaction : Didier MICHEL, Morgane DELY,
Frédéric LHEUREUX, Jacqueline GUIMART
Impression : Mairie de Tilloy-Les-Mofflaines
Conception : Fabien Reck mairie de Tilloy-Les-Mofflaines